

POLITIQUE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Entrée en vigueur : 18 mai 2023

Congebec s'engage à protéger la vie privée de ses employés et autres représentants et à assurer la confidentialité des renseignements personnels qui lui sont confiés dans le cadre de ses activités.

Notre politique de protection des renseignements personnels (la « **Politique** ») décrit nos normes de collecte, d'utilisation, de divulgation et de conservation de vos renseignements personnels. Elle décrit également les façons dont nous obtenons votre consentement et les choix dont vous disposez à cet égard ainsi que la façon d'y accéder et de les corriger, le cas échéant.

Nous nous réservons le droit de mettre à jour et de changer les termes de la Politique en tout temps. Si nous décidons de mettre à jour et de changer de façon importante les termes de la Politique, nous afficherons ces changements partout où la Politique est affichée. Si nous considérons que ces changements le justifient, nous pourrions également décider de vous aviser par courriel à l'adresse courriel personnelle que vous nous avez fournie.

« Congebec », « nous », « notre » et « nos » s'entendent des sociétés du groupe Congebec, soit Congebec Logistique inc., Congebec inc. et Congebec (Transport) inc.

Nous vous demandons donc de lire la présente politique attentivement. Vous pouvez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse suivante : infoconf@congebec.com pour toute question concernant cette Politique et le traitement de vos renseignements personnels.

QU'EST-CE QU'UN RENSEIGNEMENT PERSONNEL

Définition. Un renseignement personnel est tout renseignement concernant votre personne en tant qu'individu et qui permet de vous identifier.

Exclu. Les renseignements suivants ne sont pas des renseignements personnels protégés par la présente politique :

- Coordonnées professionnelles : par exemple, votre titre, l'adresse de l'entreprise où vous travaillez, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique.

Requis. Nous limitons notre collecte de renseignements personnels à ce qui est requis pour les fins de votre emploi chez nous. Vous devrez donc nous fournir et garder à jour les renseignements personnels suivants :

- Vos informations personnelles : par exemple, nom, prénom, genre, date de naissance, adresse, adresse courriel, numéros de téléphone, langue de correspondance, personne à contacter en cas d'urgence; et
- Vos numéros d'identification personnelle : par exemple, preuve de citoyenneté, numéro d'assurance sociale et numéro d'assurance maladie.

Créés au cours de votre emploi. Certains renseignements personnels seront créés tout au long de votre emploi chez nous. :

- Vos conditions d'emploi : par exemple, salaire, années de service, avantages sociaux;
- Votre statut d'emploi : par exemple, horaire, temps plein ou partiel, régulier ou temporaire;
- Vos évaluations : par exemple, rapports de performance, lettre de discipline ou de suspension;
- Votre image : par exemple, captée par les caméras de surveillance ou photos prises dans le cadre de communications internes;
- Vos données médicales : par exemple, si vous êtes malade et fournissez un billet de médecin; et
- Vos données financières relatives au régime d'épargne collectif : par exemple, votre distribution d'actifs dans votre portefeuille.

Outils professionnels. Les outils que nous vous fournissons dans le cadre de votre emploi, tels que téléphones cellulaires intelligents, tablettes, ordinateurs, et autres appartiennent à Congebec. Aucuns renseignements personnels autres que ceux fournis et protégés conformément à cette Politique ne doivent y être inclus. Dans le cas où vous décidez d'y conserver des photos personnelles, des courriels personnels ou tout autre renseignement personnel qui n'est pas requis pour les fins de votre emploi, nous ne pourrions pas en assurer la protection. Nous vous recommandons fortement de prendre les mesures pour éliminer tout renseignement personnel de vos outils de travail.

VOTRE CONSENTEMENT

Nous devons obtenir votre consentement pour collecter vos renseignements personnels.

Lors de votre embauche, vous remplissez un formulaire d'embauche dans lequel vous nous fournissez vos renseignements personnels. En signant ce formulaire, vous consentez à cette collecte initiale, et à la collecte subséquente de renseignements personnels faite dans le cadre de cette Politique tout au long de votre emploi chez Congebec. Vous consentez également à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels de la manière qui est décrite à cette Politique.

Nous solliciterons votre consentement spécifiquement lors de toute collecte, utilisation ou divulgation de vos renseignements personnels qui n'est pas décrite à cette Politique.

Dans certaines circonstances particulières, permises par la loi, nous pouvons recueillir, utiliser ou divulguer des renseignements personnels sans que vous en soyez informés ou que vous n'ayez donné votre consentement. De telles circonstances sont réunies lorsque,

pour des raisons juridiques, médicales ou de sécurité, il est impossible ou peu probable d'obtenir votre consentement. Par exemple, en cas d'accident du travail, nous pourrions être requis de divulguer les images des caméras de surveillance et des informations médicales à la CNESST.

Le consentement peut être donné par vous ou par vos représentants autorisés, par exemple, un tuteur légal ou un individu qui a une procuration.

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment sous réserve de certaines restrictions de nature juridique ou contractuelle. Par exemple, si vous ne nous permettez pas d'utiliser vos données bancaires, nous ne pourrions plus verser votre salaire. Vous devrez faire votre demande à notre responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse suivante : infoconf@congebec.com. Nous vous informerons des conséquences de tout retrait, y compris la possibilité de cesser de recevoir certains avantages. Si vous choisissez de retirer votre consentement votre décision sera consignée dans nos dossiers.

FINS POUR LESQUELS NOUS COLLECTONS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous avons besoin de vos renseignements personnels de pour les fins suivantes :

- Vous payer
- Retenir les impôts
- Vous offrir les avantages sociaux, assurance collective, régimes de retraite, programmes d'aide aux employés, à nos conseillers financiers et juridiques
- Communications générales aux autres employés
- Communications particulières qui vous sont adressées personnellement
- Vous évaluer, vous promouvoir ou changer votre statut
- Santé et sécurité au travail

Nous utilisons aussi les renseignements personnels que nous obtenons à votre sujet pour générer des statistiques, colliger de l'information sur notre main d'œuvre. Lorsque nous colligeons des informations à ces fins statistiques, vos renseignements personnels ne seront pas identifiables individuellement mais feront partie d'un tout composé des données provenant de tous nos employés ou de sous-groupes.

DIVULGATION À L'INTERNE

Seules les personnes qui ont besoin de connaître vos renseignements personnels pour les fins visées par cette politique y ont accès. Ces personnes sont elles-mêmes tenues de garder vos renseignements personnels en toute confidentialité.

DIVULGATION À DES TIERS

Vos renseignements personnels ne seront pas communiqués à des tiers autrement que ;

- à nos fournisseurs de services, aux différents paliers de gouvernements et à nos conseillers financiers et juridiques, tel que décrit à cette Politique; ou
- si la loi l'exige ou l'autorise, par exemple pour prévenir un acte de violence, ou pour fins d'étude ou de recherche; ou

- si un tribunal compétent l'ordonne.

Fournisseurs de services

Afin de vous fournir certains services, nous faisons appel à des fournisseurs externes et devons leur divulguer certains renseignements personnels. Vos renseignements personnels devront être divulgués aux personnes qui fournissent les services suivants:

- Gestion de la main d'œuvre : au moment de publier cette politique ADP;
- Avantages sociaux : au moment de publier cette politique Desjardins Sécurité Financière;
- Programmes d'aide aux employés : au moment de publier cette politique Dialogue et Telus Santé;
- Ligne anonyme : au moment de publier cette politique Alias;
- Services de téléphonie cellulaire, ou vendeurs d'ordinateurs ou autres outils : nous leur fournirons votre nom et adresse personnelle pour vous envoyer l'outil en question;
- Syndicats : Lorsque vous êtes couverts par une convention collective, la loi peut exiger que nous divulguions certains renseignements personnels au syndicat concerné ou aux autorités réglementaires.

Lors de la divulgation de vos renseignements personnels, nous nous assurons que ces fournisseurs de services aient les mesures requises pour assurer la protection de vos renseignements personnels et, si requis, signent des ententes de non-divulgence à cet effet. Vous pourriez être requis de signer des consentements spécifiques demandés par certains fournisseurs de services.

Lors des renouvellements des contrats de services des fournisseurs, nous pourrions devoir divulguer certains renseignements personnels à des fournisseurs potentiels pour obtenir des soumissions. Dans ces cas, ces fournisseurs potentiels seront tous tenus de signer des ententes de non-divulgence pour garder vos renseignements personnels confidentiels et les détruire s'ils ne sont pas engagés.

Paliers de gouvernements

Certains organismes gouvernementaux nous demandent certains renseignements personnels de nos employés, dont :

- L'organisme responsable de la santé et sécurité de votre province;
- Ministère du revenu de la province où vous résidez ou fédéral;
- Ministère de la santé;

Les divers paliers gouvernementaux sont sujets à des lois spécifiques de protection des renseignements personnels.

Conseillers financiers et juridiques

Nous pouvons aussi échanger ces renseignements avec des tiers, soit des conseillers financiers ou juridiques, dans certains cadres restreints :

- vente en totalité ou en partie de notre entreprise
- autres transactions financières
- vérification des états financiers
- gestion des placements dans les régimes d'épargne collective
- litiges
- contrat de travail

Les conseillers juridiques et financiers sont sujets à des obligations légales et/ou contractuelle de confidentialité, qui incluent la non-divulgence des renseignements personnels.

CONSERVATION

Mesures de conservation

Tous les renseignements personnels que nous recueillons seront conservés de manière confidentielle conformément aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels et de la vie privée en vigueur dans les juridictions où nous faisons affaire. Nous prenons des mesures administratives, techniques et physiques raisonnables afin de protéger vos renseignements personnels des pertes, vols et des accès, usages, modifications et destructions non autorisés.

- Mesures de sécurité physique : classeurs verrouillés, cartes d'accès aux locaux; et
- Mesures de sécurité technologique : Mots de passe, système de gestion des accès, surveillance et contrôle pour détecter les activités suspectes.

Tous les renseignements personnels que nous collectons sont conservés au Canada.

Période de conservation

Vos renseignements personnels sont gardés aussi longtemps que requis pour les fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou pour nous conformer à nos obligations légales et réglementaires. Par exemple, au Canada, nous sommes assujettis à diverses lois et règlements qui prévoient des délais de conservation minimaux. Les délais de conservation doivent également tenir compte de l'épuisement des recours éventuels et des délais de prescription applicables au Canada. Ces délais peuvent varier en fonction de chaque situation et il est possible que nous conservions vos renseignements personnels après la fin de votre emploi.

Destruction ou anonymisation

Une fois la période de conservation épuisée, nous détruirons ou anonymiserons vos renseignements personnels. Lorsque nous détruisons des documents et données, nous appliquons des procédures rigoureuses, sûres et sécuritaires et veillons à ce que seul le personnel autorisé ait accès aux documents et données. Lorsque nous anonymisons vos

renseignements personnels, ce sera à des fins sérieuses et légitimes, tel que prévu à la loi.

Incidents de confidentialité

Nous vous informerons de tout incident de sécurité, confidentialité ou divulgation non-autorisée de renseignements personnels qui pourraient vous causer préjudice conformément à tous lois, règlements ou directives applicables.

En cas d'incident de confidentialité, nous prendrons les mesures raisonnables pour diminuer les risques que des dommages vous soient causés et pour éviter de nouveaux incidents de même nature.

ACCÈS À VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La loi prévoit que vous avez le droit d'avoir accès à vos renseignements personnels et d'obtenir des informations plus précises sur le traitement de vos renseignements personnels.

Vous pouvez également demander la correction si les renseignements personnels sont périmés, inexacts, incomplets ou ambigus, ou si la collecte, la communication ou la conservation des renseignements n'est pas autorisée par la loi. Si vous relevez des erreurs ou des inexactitudes, veuillez nous en informer, et nous apporterons les corrections nécessaires.

Toute demande d'accès à vos renseignements personnels ou d'informations plus précises ou de correction s'y rapportant:

- Doit être adressée par écrit;
- Doit être faite au responsable de la protection des renseignements personnels par courriel à infoconf@congebec.com;
- Sera traitée dans les 30 jours de sa réception. La demande sera étudiée et une décision basée sur ses mérites sera rendue;
- La réponse vous sera communiquée par écrit à l'intérieur de ce délai. Si la demande est refusée, nous vous en expliquerons les raisons sous-jacentes. Une demande pourrait être refusée pour des raisons légitimes prévues à la loi, tel que pour protéger les renseignements personnels de tiers; et
- Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse obtenue du responsable de la protection des renseignements personnels, vous pourrez demander la révision de la décision selon la réglementation applicable dans votre province.

PLAINTES

Toute plainte relative au traitement ou à la protection de vos renseignements personnels peut être dirigée par courriel à infoconf@congebec.com.

Pour un traitement anonyme de votre plainte vous pouvez utiliser la ligne de signalement mise à votre disposition en suivant le lien suivant : www.alias-solution.com/contact/fr/congebec.



Vous pourrez également porter plainte au commissaire d'accès à l'information du Québec ou de l'Alberta, si vous résidez dans l'une de ces deux provinces, ou au commissaire fédéral pour les employés de Congebec (Transport) inc.